

Synthèse des travaux

4^{eme} Séminaire sur le Thème Système d'Information Energétique Africain et Base de Données (SIEA) du 03 au 06 Novembre 2015, Nairobi (KENYA).

La Commission Africaine de l'Energie (AFREC) a organisé du 03 au 06 novembre 2015 à l'hôtel Hilton de Nairobi (Kenya), le quatrième Séminaire de l'AFREC sur le Système d'Information Energétique Africain et la Base des Données (SEIA) ; sous le thème Création de la Base des Données Africaines sur l'Efficacité Energétique (BAEE).

L'objectif principal de ce 4eme séminaire était d'examiner et de lancer les travaux de création de la Base des données africaine des indicateurs d'efficacité énergétique. Outre cet objectif principal, le séminaire poursuivait les objectifs suivants :

- passer en revue les progrès accomplis dans la mise en place et le fonctionnement de la base des données des statistiques énergétiques de l'AFREC, lancée en 2012 ;
- assurer la formation des points Focaux sur les techniques de collecte des données statistiques de l'énergie et des indicateurs d'efficacité énergétique dans le secteur résidentiel ;
- prendre en considération les expériences des organisations internationales et régionales présentes, dans les domaines des statistiques énergétiques et des indicateurs d'efficacité énergétique et de certains pays ;
- élaborer et adopter une feuille de route pour le développement des indicateurs d'efficacité énergétique pour l'Afrique ;
- établir un calendrier de cycles de formation régionaux des Points Focaux nationaux pour 2016 et 2017, en matière des statistiques énergétiques et les indicateurs d'efficacité énergétique en Afrique.

Plus de 50 participants (cf. liste des participants) venus des Etats membres, de l'AFREC, des Institutions internationales ont pris part au Séminaire. D'autres participants invités, n'ont pas fait le déplacement de Nairobi suite aux difficultés d'obtention des visas ou d'absence des vols.

En dehors des Cérémonies d'ouverture et de clôture, 16 sessions regroupées selon les thèmes ont été examinées. Les présentations dans les différentes sessions étaient suivies des débats dans un climat de sérénité (communications disponibles sur le site : www.afrec-energy.org).

1- Cérémonie d'ouverture

Trois allocutions ont été prononcées à l'ouverture, celle du Directeur Exécutif de l'AFREC qui manifesté le plaisir de recevoir l'ensemble des participants à ce séminaire, il a remercié le Gouvernement du Kenya qui a accepté abrité ce séminaire. Il a par la suite présenté les excuses de la Commissaire de l'Union Africaine en charge des Infrastructures et de l'Energie qui n'a pu faire le déplacement de Nairobi, mais a souhaité plein succès au 4^{eme} séminaire de l'AFREC. Il a remercié le staff de l'AIE, le Consultant International (Jean- Yves Garnier), les participants des organisations internationales et les Points Focaux nationaux. Il a par la suite présenté l'historique de l'AFREC à travers les trois précédents séminaires (Alger- 2003 ; Alger 2005 et Caire- 2011), ainsi que les réalisations de l'AFREC. Il a insisté sur l'importance des statistiques énergétiques et des indicateurs

d'efficacité énergétique. Il a terminé allocution en souhaitant bon travail et bon séjour à l'ensemble des participants.

Le représentant de l'AIE a pour sa part, remercié les autorités du pays hôte et l'AFREC. Il a poursuivi son allocution en soulignant la disponibilité de l'AIE à aider l'AFREC dans la collecte et la création des bases des données.

Le représentant du Ministre de l'Energie et du Pétrole du Kenya a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, il a insisté sur les défis auxquels l'Afrique est confrontés dans la mise œuvre des bases des données. Il a ouvert le séminaire ont souhaitant plein succès au séminaire et un bon séjour à l'ensemble des participants.

La photo de groupe a suivi la Cérémonie de clôture.

2- Sessions

Le séminaire s'est poursuivi à travers 13 sessions, regroupées selon les thèmes, sous la supervision du staff de l'AFREC.

2.1- Stratégie de l'AFREC pour élaborer des indicateurs sur l'efficacité énergétique en Afrique

Dans sa présentation, le Directeur Exécutif de l'AFREC a fait le point sur l'historique de l'AFREC en insistant sur les recommandations et les stratégies adoptées lors des trois précédents séminaires AFREC (Alger- 2003, Alger-2005 et Caire-2011). Le troisième séminaire du Caire a permis d'adopter le plan d'action 2012- 2014. L'AFREC a pu réaliser les objectifs contenus dans sa feuille de route de la période 2012- 2014.

Il est revenu sur les réalisations de l'AFREC, depuis 2012 à savoir : création des bases des données, publications annuelles (2012, 2013, 2014 et 2015), création des Points Focaux (54), Ateliers de renforcement des capacités (10 Ateliers, dont 271 personnes formées), Visites des pays, renforcement des capacités du personnel de l'AFREC.

Ce quatrième séminaire de Nairobi, permet d'adopter le nouveau plan d'action 2015-2017 et la formation des Points Focaux nationaux sur les indicateurs d'efficacité énergétique. Le cycle du plan d'actions 2015-2017 proposé contient les éléments suivants :

- renforcement des acquis du premier plan d'action 2012- 2014,
- organisation de 4 séminaires régionaux sur les statistiques en 2016
- organisation de 4 séminaires régionaux sur les indicateurs d'efficacité énergétique en 2016
- organisation de 4 séminaires régionaux en 2016
- organisation du 5^{eme} séminaire AFREC en 2017

La collecte des données sur les indicateurs d'efficacité énergétique va démarrer avec 15 pays choisis dans le secteur résidentiel dans un premier temps.

2.2- Importance des statistiques énergétiques pour toute politique énergétique, pour un pays et pour une organisation.

Monsieur Jean- Yves GARNIER, content d'être présent au séminaire pour trois raisons (6 ans en poste à Djibouti et en Côte d'Ivoire, présent au lancement de l'AFREC et 20 ans de travail dans les statistiques énergétiques), a insisté sur l'importance des statistiques énergétiques pour les ménages, les entreprises et les Etats. Un pays par exemple, doit connaître les quantités d'énergie importées, quantifier le niveau des émissions de GES (Gaz à effet de serre). L'énergie reste une composante principale pour pays et pour l'économie mondiale. Cependant, la collecte des données doit respecter 6 règles (coût, calendrier, mécanisme de diffusion...)

Monsieur Ducan MILLARD a présenté le cas du Royaume Uni à travers l'évolution de la production de l'énergie, les sources des importations des énergies, l'équilibre énergétique, analyse de la

consommation d'énergie par région. Il a montré qu'avoir des bonnes données énergétiques permet de prendre des bonnes décisions.

Madame Afef CHACHI s'est appesanti sur le cas de la TUNISIE qui dispose d'un système énergétique à travers la réalisation des bilans énergétiques, des indicateurs d'efficacité énergétiques et des enquêtes. La Tunisie élabore des bilans énergétiques annuels depuis 1980, par l'ONE (Observatoire National de l'Energie). Les indicateurs d'efficacité énergétique sont réalisés par l'ANME (Agence Nationale de la Maîtrise de l'Energie), par contre l'INS (Institut National de la Statistique) réalise des enquêtes des ménages tous les 15 ans.

Monsieur Ducan MILLARD fait une seconde présentation en s'appuyant sur la situation de l'AIE. L'AIE, créée en 1974 après le premier choc pétrolier. Elle collecte des données des pays membres et non membres.

Le Directeur Exécutif de l'AFREC a montré que l'AFREC suit les pas de l'AIE, mais la collecte des données nécessite des moyens importants et un personnel qualifiés. L'AFREC assure la collecte des données à travers le questionnaire AFREC, élaboré par l'AIE, mais seulement certains Points Focaux ne maîtrisent pas encore ce questionnaire, d'où l'importance de la formation. La structure d'opération de l'AFREC se présente en 4 étapes : collecte, validation, dissémination et renforcement des capacités. Les sources des données collectées par l'AFREC sont de deux types, primaires (Etats membres et les institutions spécialisées africaines) et secondaires (institutions internationales).

2.3- Comment l'AIE fait pour collecter ses données ?

Monsieur Ducan MILLARD a indiqué que l'AIE faisait la collecte des données des pays membres et non membres. La collecte des données des pays membres de l'année n-1 se fait à travers 5 questionnaires. L'AIE dispose aussi d'un questionnaire mensuel et un questionnaire sur les prix.

2.4- Système de collecte des données à l'AFREC

Monsieur Jean- Yves GARNIER a rappelé le processus d'élaboration du questionnaire AFREC, qui a démarré en 2000, mais dont la réunion de 2002 de Johannesburg fut déterminante. Dix réunions ont été tenues pour élaborer le questionnaire AFREC. Le questionnaire a une page d'accueil, une page d'instructions et des feuilles Excel qui contiennent la structure de base et les produits. Le questionnaire AFREC permet de générer le bilan énergétique. Il manque à ce questionnaire un manuel des procédures.

Monsieur Abdoulaye OUEDDO mis en exergue les forces et les faibles de la situation actuelle de la collecte des données à l'AFREC. Les forces sont l'existence du questionnaire, la création des Points Focaux et le renforcement des capacités de ces Points Focaux. Les faiblesses se situent au niveau du non-respect du format AFREC dans la transmission des données, l'inefficacité de certains Points Focaux et le départ des Points Focaux ayant déjà reçu une formation.

2.5- Efficacité Energétique (EE)

Monsieur Jean-Yves GARNIER, a présenté au cours de cette session les limites des statistiques pour la politique d'efficacité énergétique. Il a montré l'importance de l'EE dans la réduction des émissions de GES (gaz à effet de serre). L'EE permet de créer des emplois, de réduire la pauvreté, mais souvent, il y a une absence des données, c'est ainsi que les données du bilan énergétique sont utilisés dans un premier temps. A titre d'exemple, on peut calculer les indicateurs suivants : Production/TPES, taux des pertes de transmission d'électricité, on y ajoute des indicateurs économiques comme TPES/PIB, Consommation d'électricité par habitant, émissions de CO₂ par habitant. En Afrique subsaharienne, les consommations d'énergie dans le secteur résidentiel sont dominées par la biomasse. Les indicateurs d'EE sont de type pyramidal dont le sommet est représenté par les indicateurs agrégés, le milieu par les indicateurs détaillés. Le questionnaire AFREC de collecte des données

statistiques permet d'élaborer des indicateurs agrégés, par contre pour avoir des indicateurs détaillés, il est nécessaire d'élaborer un questionnaire AFREC sur l'EE.

Madame Roberta QUADRELLI a présenté les indicateurs d'EE de l'AIE au cours de cette session. Les indicateurs d'EE sont développés parce qu'il existe un potentiel d'économie d'énergie et l'EE présente des multiples bénéfices. L'EE se définit de manière simple : **utiliser moins d'énergie pour avoir le même service**, il se calcule de la manière suivante : **Consommation d'énergie/ Activité**. Les données d'activités à collecter sont : PIB, Population, production physique (exemple nombre de tonnes de ciment produits), passager-km, tonne-km, nombre des ménages, nombre d'appareils (téléviseurs, réfrigérateurs...). Elle est revenue sur la structure pyramidale des indicateurs d'EE. Elle a par la suite présenté le 2 manuels sur les indicateurs d'EE produits par l'AIE, disponibles en ligne.

Monsieur Jean-Yves GARNIER a par la suite présenté les spécificités sur secteur résidentiel en Afrique dans la consommation d'énergie, comparé à l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE, le secteur de l'industrie représente 1/3 des consommations d'énergie, le secteur des transports 1/4 et le résidentiel 1/5. Par contre en Afrique, le secteur résidentiel représente 56,1% des consommations d'énergie, ce secteur est donc prioritaire. Dans ce secteur, la biomasse représente 80% de la consommation totale d'énergie, mais il existe d'énormes disparités et l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne et entre les différents pays.

2.6- Méthodologie de la collecte de données des indicateurs d'efficacité énergétique pour le secteur résidentiel

Monsieur Ducan MILLARD a axé sa présentation sur la collecte des données dans secteur des ménages. Dans ce secteur, les données sont collectées à travers des enquêtes des ménages, les mesures sur site et estimation à partir des modèles, mais les enquêtes des ménages ont un coût élevé.

2.7- Expérience des pays : comment collectent –ils les données et comment mesurent- ils les indicateurs EE ?

Onze pays ont fait des présentations lors de cette session, il ressort les éléments suivants :

- deux pays, le Ghana et le Nigéria ont adopté des politiques d'EE ;
- des mesures d'économie d'énergie ont été adoptées dans certains pays à travers la distribution des lampes basse consommation

2.8- Formation de l'AIE sur les indicateurs d'efficacité énergétique, collecte de données sur le secteur résidentiel

Monsieur Ducan MILLARD a plutôt fait une présentation sur l'Etablissement effectif de la collecte des données et les arrangements institutionnels. Il a rappelé les 10 principes des statistiques officielles. Il a par la suite présenté les exemples du Royaume Uni qui a adopté une loi sur les statistiques depuis 2007, des Etats Unis qui dispose d'un code de bonne conduite sur les statistiques, de l'Italie où la collecte des données est obligatoire, de la France qui a une loi sur la publication des données depuis 1951. Il a terminé sa présentation sur l'importance du suivi et évaluation dans le cadre de l'EE.

2.9- Expérience des Institutions : comment collectent –elles les données et comment mesurent-elles les indicateurs EE ?

Quatre présentations des institutions présentes ont été faites au cours de cette session.

Madame Xianli ZHU du C2E2- Danemark, a présenté son institution, les programmes développés par cette institution qui couvre trois pas africains (Ouganda, Tanzanie et Zambie), ainsi que l'Université du Cap en Afrique du Sud. Elle a par suite présenté les expériences du Danemark et de la Chine dans le

domaine de l'EE. Le Danemark collecte plusieurs données des ménages, la Chine a adopté une loi sur les statistiques en 1993, modifiée en 1996 et 2009. Le CNBS assure la collecte des statistiques en Chine. La politique d'EE en Chine a pour objectif de réduire de 3% d'ici 2020, l'intensité énergétique.

Monsieur Didier BOSSEBOUEF de l'ADME- France, a présenté les domaines d'interventions de l'ADEME sur l'EE et s'est appesanti sur le projet MED-IEE du MEDENER. Le MEDENER est un club des agences d'EE des pays de la Méditerranée, trois pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie) sont concernés par le projet MED-IEE. Il a passé en revue les activités menées et les résultats obtenus.

Madame Amel BIDA de RCREEE- Egypte, a d'abord présenté ce centre régional sur l'EE, créé en 2008, compte actuellement 15 membres. ECREEE a pour objectif de développer les énergies renouvelables dans la région du MENA. Elle a mis l'accent sur le projet réalise sur les indicateurs d'EE. Elle a présenté l'approche et les résultats obtenus.

Monsieur Yézouma COULIBAY de 2IE- Burkina Faso, a fait la présentation du 2IE, école fondée en 1974 par 14 Etats francophones, mais comptes actuellement 32 Etats membres. Il a présenté les travaux réalisés par cet établissement de formation.

2.10- Collecte des prix des énergies : sources et méthodologies

Cette session spéciale sur les prix des énergies a été motivée par le fait si l'AFREC pouvait créer une base des données sur les prix des énergies.

Le Directeur Exécutif de l'AFREC, a présenté la situation des prix des énergies en Afrique. Trois à quatre pays pratiquent des ajustements des prix des produits pétroliers en Afrique en fonction de l'évolution des cours du brut. Les tarifs d'électricité sont élevés en Afrique. Plusieurs pays ont subventionnent les énergies, cette situation a des conséquences sur les économies. Il a terminé sa présentation par un questionnement :

- lien entre prix des énergies et l'EE ;
- indicateurs des prix et l'EE
- où et comment trouver les prix des énergies
- comment l'AFREC peut- elle collecter les données sur les prix et peut- elle créer une base des données sur les prix.

Madame Roberta QUADRELLI, a présenté l'expérience de l'AIE sur les taxes et prix des énergies.

2.11- Présentation Pays : collecte des données sur les statistiques de l'énergie

23 pays ont fait des présentations sur la situation de la collecte des données sur les statistiques énergétiques, de ces présentations il ressort les difficultés suivantes :

- réticence de certains fournisseurs des données ;
- faiblesse ou absence de cadre juridique ;
- faiblesse de moyens financiers ;
- manque de personnel ;
- rotation du personnel ;
- confidentialité des données
- fiabilité de certaines données collectées ;
- non-respect des délais de collecte des données
- difficulté de collecter les données sur la biomasse.

2.12- Plan d'action pour création du SIEA

Le Directeur Exécutif de l'AFREC, a présenté le deuxième Plan d'Actions 2015-2017 pour permettre à L'AFREC de continuer à mener ses activités. Ce Plan d'Action comprend les points suivants: les objectifs, les Projets, les Points Focaux, les Ateliers, l'Assistance technique, les Infrastructures, Les Statistiques Nationales et régionales, les résultats attendus, l'Impact et les défis.

Après un débat fructueux, le Deuxième Plan d'Actions 2015- 2017 présenté par le Directeur Exécutif a été adopté avec amendement.

Les amendements portent essentiellement sur les points suivants :

- mettre l'accent sur le coopération entre les Ministres africains en charge de l'Energie et l'AFREC ;
- mettre un lien entre le plan d'action les politiques de la Commission de l'Union Africaine ;
- visites des pays par le staff de l'AFREC ;
- appui à apporter aux pays qui sont en retard ;
- engagement des gouvernements est un autre défi à prendre en compte.

2.13- table ronde

La table ronde a été organisée autour d'une série des questions ou des préoccupations des Points Focaux. Toutes les délégations présentes se sont exprimées à cet effet. Il ressort des interventions des pays les points suivants :

- poursuivre la formation des Points Focaux ;
- appuyer les pays dans la création des SIE (Système d'Information Energétique) nationaux ;
- disposer d'un manuel des statistiques ;
- sensibiliser les Ministres africains en charges de l'énergie sur l'importance des statistiques énergétiques et des indicateurs d'efficacité énergétiques ;
- inscrire dans les budgets nationaux un montant minimum pour soutenir la collecte des données ;
- créer une synergie entre les Points Focaux ;
- penser à un mécanisme d'émulation entre les points Focaux, possibilité d'avoir ;
- envoyer à temps les invitations aux Points Focaux ;
- Choisir les meilleurs trajets lors des déplacements ;

Les pays suivants ont sollicité l'appui de l'AFREC : Togo, Gabon, Sierra Léone, La Gambie, Guinée et le Sud- Soudan.

Certains Points Focaux doivent transmettre à l'AFREC les contacts de leur Ministres ou d'autres autorités pour un meilleur suivi des relations entre l'AFREC et les pays.

3- Recommandations et Adoptions

Les participants au 4^{eme} Séminaire ont formulé les recommandations suivantes :

1- Implication des Ministres en Charge de l'Energie et du Pétrole

Pour garantir une meilleure collecte des statistiques énergétiques et des indicateurs de l'efficacité énergétique en Afrique, les participants sollicitent une meilleure implication des Ministres en charge de l'Energie et du Pétrole sur les arrangements institutionnelles, le financement et la création des Systèmes d'Information Energétique (SIE) nationaux.

2- Pérennisation des acquis des Points Focaux

Les Points Focaux AFREC doivent demeurer longtemps à leur poste, afin d'éviter un éternel recommencement de la formation reçue. Les Points Focaux, doivent à leur tour former au niveau national d'autres personnes.

3- Date limite d'envoi des données

La collecte des données exige l'adoption d'un calendrier comprenant une période de collecte, de validation et de publication. La date limite d'envoi des données collectées de l'année n-1 est fixée au plus tard le 30 septembre de l'année n.

4- Enquêtes de Ménages

Les participants encouragent les Etats à disposer des enquêtes des ménages de façon périodique, notamment dans le domaine de la biomasse, bien que les enquêtes de ménages aient un coût élevé.

5- Envoi des études sur l'EE à l'AFREC

Les Etats envoient à l'AFREC les études sur l'EE déjà réalisées afin d'alimenter sa bibliothèque, ainsi que d'autres études disponibles.

6- Coopération entre les fournisseurs des bases des données

L'AFREC ne pouvant réinventer la roue, doit poursuivre sa coopération avec l'AIE et créer des partenariats avec les Instructions présentes (C2ER, ADEME, RCREEE, 2EI) et d'autres à identifier.

Les participants au 4^{eme} Séminaire ont adopté les documents suivants :

1- Deuxième Plan d'Actions de l'AFREC pour les années 2015 à 2017

Pour permettre à l'AFREC de continuer ses activités commencées en 2015, après la fin du Premier Plan d'Actions 2012- 2014, les participants adoptent le Deuxième Plan d'Actions 2015- 2017. L'AFREC dispose d'une nouvelle feuille route pour continuer sa marche.

2- Communiqué à la troisième Conférence des Ministres Africains en Charge de l'Energie (CEMA)

Pour faire le plaidoyer et porter les préoccupations des participants auprès des Ministres Africains de l'Energie, L'AFREC transmettra au CEMA les projets de communiqués adoptés.

4- Cérémonie de clôture

Des certificats des participations ont été remis à chaque participant, le Directeur Exécutif de l'AFREC a clos le séminaire en remerciant l'ensemble des participants, les intervenants, le pays hôte, les interprètes et les techniciens de l'Hôtel Hilton de Nairobi.

**Fait à Nairobi, le 06 octobre 2015
Le Quatrième Séminaire**